

# NOUVEL EXPERT AUDIT

32 rue Carnot – 86000 POITIERS . Tél. 09 78 28 13 30 . Mail : cacpoitiers@nouvelexpert.fr

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice clos le 30/09/2023*

---

**Association LA BETA PI**

5 Rue du Bourgneuf – 79500 MELLE

*Exercice clos le 30/09/2023*

Bruno Saoud, Sylvain Gilet

Société A Responsabilité Limitée d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique au capital de 150 000 € - RCS Poitiers 831 311 402 - Siège social : 32 rue Carnot - 86000 POITIERS

## ***RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS***

***Exercice clos le 30/09/2023***

---

Mesdames, Messieurs

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association LA BETA PI relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association LA BETA PI à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> octobre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Président, dans le rapport financier du Trésorier, et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant les organes de gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Poitiers, le 29 décembre 2023

**P / NOUVEL EXPERT AUDIT**

**Bruno SAOUD**

*Commissaire aux Comptes*

*Mandataire social*

## Bilan Actif

		30/09/2023			30/09/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	36 656	16 352	20 303	25 724
	Autres immobilisations corporelles	112 699	71 608	41 092	52 427
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	<b>TOTAL ( I )</b>	<b>149 355</b>	<b>87 960</b>	<b>61 395</b>	<b>78 152</b>
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances usagers et comptes rattachés	46 964		46 964	55 152
	Autres créances	86 585		86 585	111 333
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	7 230		7 230	70 792	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	5 968		5 968	
	<b>TOTAL ( II )</b>	<b>146 747</b>		<b>146 747</b>	<b>237 277</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
Primes de remboursement des obligations ( IV )					
Ecart de conversion actif ( V )					
	<b>TOTAL ACTIF ( I à VI )</b>	<b>296 102</b>	<b>87 960</b>	<b>208 142</b>	<b>315 429</b>
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					

Visé par le Commissaire aux Comptes

## ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle

Bilan en nature restant à vendre

## Bilan Passif

		30/09/2023	30/09/2022
Fonds associatifs	<b>Fonds propres</b>		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	62 384	84 329
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(59 368)	(21 944)
	<b>Total des fonds propres</b>	<b>3 016</b>	<b>62 384</b>
	<b>Autres fonds associatifs</b>		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Droits des propriétaires			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	51 157	66 695	
Provisions réglementées			
<b>Total des autres fonds associatifs</b>	<b>51 157</b>	<b>66 695</b>	
<b>Total des fonds associatifs</b>	<b>54 174</b>	<b>129 079</b>	
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
<b>Total des provisions</b>			
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement	11 000	22 400	
Sur dons manuels affectés			
Sur legs et donations affectés			
<b>Total des fonds dédiés</b>	<b>11 000</b>	<b>22 400</b>	
DETTES (1)			
<b>DETTES FINANCIERES</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	71 079	93 941	
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 900		
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 751	34 265	
Dettes fiscales et sociales	25 234	20 613	
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	14 005	15 131	
Produits constatés d'avance	5 000		
<b>Total des dettes</b>	<b>142 968</b>	<b>163 950</b>	
Ecarts de conversion passif			
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>208 142</b>	<b>315 429</b>	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(59 367,98)	(21 944,45)	
(1) Dont à moins d'un an	117 148	133 344	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Visé par le Commissaire aux Comptes

Compte de Résultat<sup>1/2</sup>

		30/09/2023	30/09/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	Ventes de marchandises	1 760	4 319
	Production vendue (Biens)	5 315	20 407
	Production vendue (Services et Travaux)	300 704	278 005
	Montant net du chiffre d'affaires	307 779	302 731
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	263 276	285 814
	Dons	20 440	16 625
	Cotisations	5 735	565
	Legs et donations		
	Produits liés à des financements réglementaires	739	458
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	18 496	1 563
	Autres produits		
Total des produits de fonctionnement		616 465	607 756
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		(266)
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	194 820	165 096
	Impôts, taxes et versements assimilés	8 315	6 089
	Salaires et traitements	366 878	330 468
	Charges sociales	99 657	82 630
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	27 402	28 640
	Dotation aux provisions		
Autres charges	12 436	10 773	
Total des charges de fonctionnement		709 508	623 431
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT COURANT		(93 043)	(15 675)

Visé par le Commissaire aux Comptes

## Compte de Résultat 2/2

		30/09/2023	30/09/2022
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT COURANT		(93 043)	(15 675)
Opéra. comm.	Excédent attribué ou insuffisance transférée Insuffisance supportée ou excédent transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations	239	107
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	239	107
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	679	518
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	679	518
RESULTAT FINANCIER		(440)	(411)
RESULTAT COURANT		(93 482)	(16 086)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	1 462	2 814
	Sur opérations en capital	24 038	11 669
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	25 499	14 483
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	2 189	
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	596	
	Total des charges exceptionnelles	2 785	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		22 714	14 483
PARTICIPATION DES SALAIRES			
IMPOTS SUR LES BENEFICES			
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	22 400	2 058
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	11 000	22 400
TOTAL DES PRODUITS		664 604	624 404
TOTAL DES CHARGES		723 972	646 349
EXCEDENT ou DEFICIT		(59 368)	(21 944)
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		PRODUITS	CHARGES
	Bénévolat	22 440	
	Prestations en nature		
	Dons en nature	12 269	
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens		22 440
	Prestations		
	Personnel bénévole		12 269

Visé par le Commissaire aux Comptes

# Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été arrêtés sur la base des informations fournies par l'entreprise.

L'exercice a une durée de **12 mois**, recouvrant la période du **01/10/2022** au **30/09/2023**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30.09.2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 réforme par le règlement CRC 99-01.

Conformément aux nouvelles dispositions réglementaires de l'ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018, il convient de décrire :

*Visé par le Commissaire aux Comptes*

## L'objet social de l'entité :

La Bêta-Pi revendique une double appartenance : l'éducation populaire et la culture scientifique et technique. Son objet vise à promouvoir ces thèmes.

## Le périmètre des activités et les moyens mise en oeuvre :

Les activités de l'association se déclinent en 3 pôles :

- un pôle ANIMATION pour toutes les actions des plus jeunes aux plus âgés et notamment des séjours d'été ;
- un pôle BETA-LAB qui pour but de faire vivre le tiers-lieu et plus particulièrement l'inclusion numérique ;
- un pôle PRO pour des réalisations techniques ou des formations.

L'entreprise a retenu la règle de simplification qui permet aux PME de continuer à pratiquer l'amortissement sur les durées d'usage sans rechercher les durées d'utilité.

Les principales méthodes utilisées sont :

### Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens. Concernant le matériel informatique dont l'usage est intensif (ateliers pédagogiques), il est arrêté d'amortir sur 2 ans.

Changement de méthode : les immobilisations, même financées par une subvention, seront amorties sur leur durée normale d'utilisation.

## Règles et Méthodes Comptables

### Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

*Visé par le Commissaire aux Comptes*

## Faits caractéristiques

L'année 2022-2023 a débuté par un anniversaire, notre 25ème anniversaire. Tout au long de l'année les animations scolaires ou de loisirs en Deux-Sèvres et en Ile de France s'enchaînent. Les ateliers numériques et la vie dans le tiers-lieu montent en puissance. Si l'équipe a atteint son apogée en nombre, c'est aussi quelques arrêts maladie qui ont freiné certaines dynamiques. Après la période intense de l'été entre les séjours et l'animation du site du Cébron, notre année s'est terminée par le maintenant traditionnel festival Stars'Up à Meudon.

*Visé par le Commissaire aux Comptes*

# Immobilisations

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2023
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES						
	Frais d'établissement et de développement					
	Autres					
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
CORPORELLES						
	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels	35 007		1 649		36 656
	Instal., agencement, aménagement divers	15 522		2 136		17 658
	Matériel de transport	26 792		1 055	3 000	24 847
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	63 793		6 401		70 194
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations grévées de droits					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	141 114		11 241	3 000	149 355
FINANCIERES						
	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>					
	<b>TOTAL</b>	141 114		11 241	3 000	149 355

Visé par le Commissaire aux Comptes

## Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2023
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Autres				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<b>CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	9 283	7 070		16 352
Autres instal., agencement, aménagement divers	2 884	3 569		6 452
Matériel de transport	10 515	6 315	3 000	13 830
Matériel de bureau, mobilier	40 281	11 141	97	51 325
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations grevées de droits				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	62 963	28 094	3 097	87 960
<b>TOTAL</b>	62 963	28 094	3 097	87 960

*Visé par le Commissaire aux Comptes*

# Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2023	
PROVISIONS REGLEMENTEES	Couverture du besoin en fonds de roulement					
	Provisions pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Réserves des plus-values nette d'actif					
	Provisions autres					
	<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Autres					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>						
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations <ul style="list-style-type: none"> <li>incorporelles</li> <li>corporelles</li> <li>des titres mis en équivalence</li> <li>titres de participation</li> <li>autres immo. financières</li> </ul>					
		Sur stocks et en-cours				
		Sur comptes clients				
		Autres				
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>					
<b>TOTAL GENERAL</b>						
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>					

*Visé par le Commissaire aux Comptes*

## Créances et Dettes

		30/09/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	46 964	46 964	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	360	360	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	86 225	86 225	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	5 968	5 968	
TOTAL DES CREANCES		139 517	139 517	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

Visé par le Commissaire aux Comptes

		30/09/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	71 079	50 159	20 920	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	22 751	22 751		
	Personnel et comptes rattachés	7 275	7 275		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 683	17 683		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	275	275		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	14 005	14 005		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	5 000	5 000			
TOTAL DES DETTES		138 068	117 148	20 920	
Emprunts souscrits en cours d'exercice		40 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		62 931			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

## Produits à recevoir (avec détail)

	30/09/2023	30/09/2022	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients				
Autres créances	86 225	106 580	(20 355)	-19,10
TOTAL	86 225	106 580	(20 355)	-19,10

Visé par le Commissaire aux Comptes

## Charges à payer (avec détail)

	30/09/2023	30/09/2022	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	473	405	68	16,91
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 864	8 705	(841)	-9,66
Dettes fiscales et sociales	9 481	8 782	699	7,95
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	17 818	17 892	(74)	-0,41

Visé par le Commissaire aux Comptes

## Legs et donations

Ressources provenant de la générosité du public Legs et donations	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réalis sur nouvelles resso affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
<b>Totalisation</b>				

*visé par le Commissaire aux Comptes*

## Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 30/09/2022	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 30/09/2023
Fonds propres sans droit de reprise	84 329	(21 944)			62 384
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	(21 944)	21 944		59 368	(59 368)
<b>Situation nette</b>	<b>62 384</b>			<b>59 368</b>	<b>3 016</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	66 695		8 500	24 038	51 157
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>129 079</b>		<b>8 500</b>	<b>83 406</b>	<b>54 174</b>

*Visé par le Commissaire aux Comptes*

ANNEXE - Élément supplémentaire

## Produits et Charges exceptionnels

		30/09/2023
Total des produits exceptionnels		25 499
Produits exceptionnels sur opérations de gestion AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 462	1 462
Produits exceptionnels sur opérations en capital QUOTE PART SUB. INV. VIREE AU RESULTAT	24 038	24 038
Total des charges exceptionnelles		2 785
Charges exceptionnelles sur opération en capital AUTRES CHARGES EXCEPTION.	2 189	2 189
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions DOTATIONS AUX AMORT. EXCEPT.	596	596
Résultat exceptionnel		22 714

Visé par le Commissaire aux Comptes

## Engagements financiers

30/09/2023	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
<b>Total des engagements financiers (1)</b>		
(1) Dont concernant :		
Les dirigeants		
Les filiales		
Les participations		
Les autres entreprises liées		

Visé par le Commissaire aux Comptes

## Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires	84 329		21 944	62 384
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	(21 944)	21 944	59 368	(59 368)
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	66 695	8 500	24 038	51 157
Provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>	<b>129 079</b>	<b>30 444</b>	<b>105 350</b>	<b>54 174</b>

Visé par le Commissaire aux Comptes

## Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Fonds dédiés				
Cf.état Fonds dédiés	22 400	22 400	11 000	11 000
TOTAL	22 400	22 400	11 000	11 000

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				

Visé par le Commissaire aux Comptes

## Fonds dédiés

Subventions de fonctionnement affectées - Fonds dédiés	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
VILLE DE MELLE 2022 2023	4 000	4 000		
VILLE DE MELLE 25 ANS	3 000	3 000		
SDJES 25 ANS	2 400	2 400		
DRADRI FETE DE LA SCIENCE	1 000	1 000		
SILVER GEEK	12 000	12 000		
GESTION DECHET SYCTON			11 000	11 000
<b>Totalisation</b>	<b>22 400</b>	<b>22 400</b>	<b>11 000</b>	<b>11 000</b>

*Visé par le Commissaire aux Comptes*

## Effectif moyen

	30/09/2023	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		
	Professions intermédiaires		
	Employés	15	
	Ouvriers		
	TOTAL	15	

*Visé par le Commissaire aux Comptes*

## Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	30/09/2023	30/09/2022
Dons en nature		
Mise à disposition des locaux Rue du Bourgneuf sur l'exercice à 6€/m <sup>2</sup> /mois	14 340	14 340
Mise à disposition des locaux place Saint Savinien à 5€/m <sup>2</sup> /mois	8 100	8 100
	22 440	22 440
Prestations en nature		
Bénévolat		
627 heures de bénévolat valorisées à 11 €/h		6 897
1065 heures de bénévolat valorisées à 11.52 €/h	12 269	
	12 269	6 897
Total	34 709	29 337
Répartition par nature de charges	30/09/2023	30/09/2022
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Mise à disposition des locaux rue du Bourgneuf sur l'exercice à 6 €/m <sup>2</sup> /mois	14 340	14 340
Mise à disposition des locaux place Saint Savinien à 5€/m <sup>2</sup> /mois	8 100	8 100
	22 440	22 440
Prestations		
Personnel bénévole		
627 heures de bénévolat valorisées à 11€/h		6 897
1065 heures de bénévolat valorisées à 11.52€/h	12 269	
	12 269	6 897
Total	34 709	29 337

Visé par le Commissaire aux Comptes

## Annexe libre 2

Honoraires du Commissaire Aux Comptes :

Pour l'exercice, le montant des honoraires du CAC se porte à 2 659.23 €.

*Visé par le Commissaire aux Comptes*